



REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL C.C.E CLUB 2019 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Dates	Lieux
30/09/2018	BETHEMONT la FORET Val Kalypso
10 ou 11/2018 à confirmer	LOUVRES Vitelle Equestre
10 ou 11/2018 à confirmer	CHAUMONTEL Bois de la Noue
05/05/19	MERIEL Centre équestre
31/05/2009	LOUVRES Vitelle Equestre Championnat départemental Amateur club
19/05/2019	BETHEMONT la FORET Val Kalypso Championnat départemental Poneys

Seules les dates indiquées servent de support au Challenge Départemental de CCE 2019.

Les épreuves : (règlement FFE CCE 2018 et application du règlement FFE CCE 2019 à parution).

N°	Nom de l'épreuve
N°1	CCE CLUB 1 GP ou CLUB 1 DERBY CROSS
N°2	CCE CLUB 2 GP ou CLUB 2 DERBY CROSS
N°3	CCE CLUB 3 GP ou CLUB 3 DERBY CROSS
N°4	CCE CLUB 4 GP ou CLUB 4 DERBY CROSS
N°5	CCE Poney 1 GP ou PONEY 1 BERBY CROSS
N°6	CCE Poney 2 GP ou PONEY 2 BERBY CROSS
N°7	CCE Poney 3 GP ou PONEY 3 BERBY CROSS

Pour toutes les épreuves la participation de cavaliers "hors concours" est interdite.

Les épreuves CLUB servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise,
2. Licence de compétition de l'année et galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. ou être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

4. Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.
5. Participations : Voir règlement FFE CCE.

Conditions de participations des chevaux :

Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.

Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CCE.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter, faute de quoi, ils se verront déclassés.

ENGAGEMENTS et PAIEMENTS :

Montant de l'engagement : Epreuves club : **40. 00 €**, épreuve amateur : **50. 00 €**.

Les horaires : Communiqués à partir de 12 H 00 la veille du concours. Les engagements sur place sont autorisés.

Date limite d'engagement : Voir ffe.com

Classement par qualificative et par étage :

- Conforme au règlement FFE de l'année en cours,

Remise de prix : Il est recommandé de récompenser un 1/4 des cavaliers classés (plaques et flots, lots aux 8 premiers).

Conditions de participations et règlement de la finale et championnat départemental :

Le règlement des championnats CCE sera appliqué. Si un cavalier monte 2 chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte.

Pour les remises de prix jour des championnats : Il sera fait 2 remises des prix de l'épreuve plaques et flots des cavaliers classés, ensuite une remise des prix spécifique des cavaliers du Val d'Oise : Plaques, flots, lots avec podium.

Classement du Challenge Départemental CCE 2019 par étage : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 3 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2019". Sauf cas de force majeure (concours annulés...)

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge.

En cas de classement du même cavalier sur 2 séries différentes, c'est la meilleure place qui est retenue, en cas d'égalité de place, c'est la série supérieure qui est conservée.

Barème des points :

¼ de cavaliers engagés reçoivent des points de bonifications, en fonction du nombre de partants dans chaque épreuve, pour exemple : épreuve de 100 engagés, (voir fiche annexe en explication du mode de calculs).

Places	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	25 ^{ème}	Pour les suivants	Cavalier éliminé ou abandon
Points	25 Pt	24 Pts	23 Pts	22 Pts	...	1 pts	1 pts	0 pt

C'est le cavalier ayant le plus de points qui remportera la série.

Le classement "Challenge Départemental de CCE 2019" : La base des récompenses de la Soirée des Champions 2019 est de 1 prix pour 4 partants.

Le classement "Amateur" : Seront récompensés, les podiums de l'année en cours, des championnats Départementaux Amateurs CCE séries : Amateur 3 et Amateur 2.

Challenge DESTRIER COPAM : La société DESTRIER COPAM partenaire du comité départemental soutient les clubs du Val d'Oise par l'attribution de 500 kilos de granulés DESTRIER au club ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline du classement du challenge CCE, il sera récompensé à la soirée des Champions. Un club ne peut être récompensé qu'une fois par année sur l'ensemble des disciplines challenge du CDEVO.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement concours FFE de l'année en cours. Pour les autres cas, le Président du CDEVO et le Président de la Commission de CCE pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : **01/09/2018** annule l'édition précédente.